

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ABITIBI

Assemblée Générale régulière de la Municipalité Régionale de Comté d'Abitibi tenue le 13 mai 2009 à 19h30, sous la présidence de Monsieur Jacques Riopel, préfet.

Sont présents les conseillers de comté suivants :

M.	Léandre Paré	Représentant	Amos
M.	Lionel Pelchat	Maire	Barraute
M.	Jean-Pierre Naud	Maire	Berry
M.	Rosaire Guénette	Maire	Champneuf
M.	Michel Lévesque	Maire	La Corne
Mme.	Micheline Bureau	Mairesse	La Morandière
M.	René Martineau	Maire	La Motte
M.	Gilles Labbé	Maire	Launay
M.	Jean-Yves Gingras	Maire	Preissac
M.	Maurice Godbout	Maire	Saint-Dominique-du-Rosaire
M.	Luc Pomerleau	Maire	Saint-Félix-de-Dalquier
M.	Réal Nolet	Représentant	Saint-Marc-de-Figuery
M.	Gaétan Chénier	Maire	Saint-Mathieu-d'Harricana
M.	Clément Turgeon	Maire	Sainte-Gertrude-Manneville
M.	Jacques Trudel	Maire	Trécesson
M.	Michel Legault	Représentant	TNO Lac-Chicobi (Guyenne)

Ainsi que :

M.	Michel Roy	Directeur général.
Mme.	Doris Jubinville	Directrice générale adjointe.
M.	Normand Grenier	Directeur du Service d'Aménagement.

Sont absents :

M.	François Lemieux	Maire	Landrienne
M.	Daniel Lalancette	Maire	Rochebaucourt

052-05-2009

ORDRE DU JOUR :

Il est proposé par Madame le conseiller de comté Micheline Bureau, appuyée par Monsieur le conseiller de comté Luc Pomerleau, et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Prière.
2. Appel nominal :
3. Ordre du jour.
4. Procès-verbaux :
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 avril 2009.
 - 4.2 Suivi du Comité Administratif du 5 mai 2009.
5. Période réservée à l'assistance (5 minutes par intervention):
6. Rencontres :
 - 6.1 M. Serge Dion – Projet de parc récréo-touristique de la Marina Paré.
 - 6.2 CLD Abitibi – Image de marque de la MRC d'Abitibi.
7. Correspondance.
8. Administration :
9. CLD Abitibi :
 - 9.1 Pacte Rural :
 - 9.1.1 Table ad hoc en promotion et sentiment d'appartenance – Dépôt du projet.
 - 9.1.2 Projets à caractère territorial.
 - 9.2 Conseil d'Administration 2009-2010.
10. Municipalités :
11. TNO :
 - 11.1 Règlement # 104 « Concernant les nuisances sur les territoires des TNO Lac-Chicobi (Guyenne) et Lac-Despinassy » – Avis de motion.
12. Sécurité Incendie:
 - 12.1 L'Info-Schéma – Mai 2009.
13. Service d'Aménagement :
 - 13.1 Comité Consultatif Agricole – Représentants.
 - 13.2 Règlement # 95 abrogeant et remplaçant le règlement # 91 « Régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC d'Abitibi » - Dépôt du projet.
 - 13.3 Conférence Régionale des Élus de l'A-T – Tournée de consultation régionale sur les sentiers Transquébec des véhicules hors routes (VHR).
14. Service Forêt :
 - 14.1 Rencontre des membres de la CvAF de la MRC.
 - 14.2 CvAF – Dépôt des Plans annuels –vs- Norbord.
 - 14.3 Forêt de proximité – Suivi.
15. Service d'Évaluation :
16. Autres sujets :
 - 16.1 Appui à la relance d'Abitibi Bowater (papetière) d'Amos.
 - 16.2 Représentants :
 - 16.2.1 Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue.
 - 16.2.2 Chambre de Commerce d'Amos-Région – COMAXAT.
 - 16.2.3 Agence régionale de mise en valeur des forêts privée de l'Abitibi.
 - 16.2.4 Tourisme Abitibi-Témiscamingue (2 représentants).
 - 16.2 Fédération Québécoise des Municipalités – Congrès – Délégués.
17. Sujets de discussion sans prise de décision :

18. Informations :
- 18.1 Ministère des Transports – Bilan des investissements.
 - 18.2 CRE A-T – Programme de participation régionale à la valorisation des forêts.
 - 18.3 Postes Canada – Évaluation préventive de la sécurité de la livraison du courrier aux boîtes à lettres rurales sur le territoire de la MRC d’Abitibi.
 - 18.4 Communiqués de presse :
 - « Politique Nationale de la Ruralité 2007-2014 – Près d’un million de dollars pour lancer des projets de laboratoires ruraux ».
 - « MAMROT – Autorités municipales, appel à la vigilance! Assurez-vous d’avoir votre Plan particulier d’intervention en cas de pandémie d’influenza ».
 - « La ville de La Sarre poursuivie pour 520 611\$ ».
19. Levée de l’assemblée.

ADOPTÉE

053-05-2009 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 AVRIL 2009 :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Clément Turgeon, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Jean-Pierre Naud, et unanimement résolu d’adopter le procès-verbal du 8 avril 2009.

ADOPTÉE

SUIVI DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 5 MAI 2009 :

Monsieur Michel Roy, directeur général, fait un compte-rendu des sujets qui ont été traités lors de la rencontre du Comité Administratif du 5 mai dernier et répond aux questionnements des maires.

PÉRIODE RÉSERVÉE À L’ASSISTANCE :

Aucune personne ne souhaite s’exprimer.

RENCONTRE AVEC M. SERGE DION – PROJET DE PARC RÉCRÉO-TOURISTIQUE DE LA MARINA PARÉ :

Monsieur Serge Dion, commodore du Club Nautique d’Amos Inc., présente aux maires un projet de parc récréo-touristique sur le site de la Marina Paré et pour lequel il souhaite obtenir un appui de la MRC d’Abitibi afin de faire cheminer des demandes de support financier aux divers intervenants possibles.

À l’aide d’une carte Monsieur Dion explique les différentes phases du projet en décrivant les travaux prévus.

Messieurs Ghislain Cormier et Martin Roch accompagnent Monsieur Dion.

Suite à cette présentation, la résolution suivante est adoptée.

054-05-2009 **CLUB NAUTIQUE D’AMOS INC. – PARC RÉCRÉOTOURISTIQUE :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Réal Nolet, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Maurice Godbout et unanimement résolu d’appuyer le Club Nautique d’Amos Inc. dans ses démarches pour le développement d’un parc récréotouristique et pour lequel un plan de financement prévoit le support financier de divers milieux.

ADOPTÉE

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT ABITIBI – IMAGE DE MARQUE DE LA MRC D’ABITIBI :

Monsieur Jocelyn Lapière, directeur général, et Madame Valérie Dugas, agente de développement au Centre Local de développement Abitibi, présentent aux maires un projet de campagne promotionnelle visant à promouvoir l’image de la MRC d’Abitibi qui a été réalisée par le Groupe Desjardins dont le mandat devait tenir compte des objectifs suivants :

- Mise en valeur des éléments de fierté du milieu;
- Identification des forces distinctives de la MRC d’Abitibi;
- Promotion d’une image de marque pour influencer le sentiment d’appartenance des gens du milieu.

L’identification de ces objectifs découle d’un sondage effectué sur le territoire à la demande de la Table ad hoc en promotion et en sentiment d’appartenance de la MRC d’Abitibi.

Donc, à l’issue de l’analyse du sondage deux (2) propositions sont faites :

- La première s’adressant à la région de l’Abitibi-Témiscamingue;
- La deuxième s’adressant hors région (événements, promotion, autres).

Le slogan proposé est « D'amour et d'eau pure! » (attire des gens pour la région et qualité de l'eau) et dont l'image graphique a été conçue en bleu et en vert (eau et forêt).

Suite à cette présentation, la résolution suivante est adoptée.

055-05-2009

IMAGE PROMOTIONNELLE DE LA MRC D'ABITIBI :

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Jean-Yves Gingras, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Gaétan Chénier et unanimement résolu d'approuver l'image de marque ainsi que le slogan « D'amour et d'eau pure! » qui seront utilisés pour promouvoir la MRC d'Abitibi tant en région qu'hors région (événements, promotion, autre).

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE :

INVITATION :

21 ^{ème} Colloque sur l'action municipale et les familles M. Jacques Riopel, préfet, sera présent.	Du 29 au 31 mai 2009 Hôtel des Eskers d'Amos
--	---

CORRESPONDANCE PRÉSENTÉE À TITRE D'INFORMATION:

Ville d'Amos :

La ville d'Amos nous a fait parvenir copie d'une lettre qu'elle transmettait à Monsieur Jean-Pierre Charron, président de la Conférence Régionale des Élus de l'Abitibi-Témiscamingue le 31 mars dernier, et par laquelle elle sollicite l'appui de la CRE dans une démarche visant à réclamer des gouvernements des actions concrètes dans les plus brefs délais concernant le soutien à l'industrie forestière pour faire face à la crise économique.

Ministère des Transports :

Le ministère nous confirme une subvention de 101 523\$ pour l'année 2009 dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Il nous informe également de l'introduction pour l'année 2009, d'un mécanisme de reddition de comptes pour les municipalités bénéficiant d'une subvention dans le cadre de ce programme.

Association des Clubs de Motoneigistes de l'Abitibi-Témiscamingue :

Cette association nous transmet une lettre qu'elle faisait parvenir au ministre des Ressources Naturelles et de la Faune le 23 avril dernier, par laquelle elle demande de reconduire le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, Volet II, au moins jusqu'en 2013 en précisant l'aide précieuse apportée par ce programme pour l'amélioration et l'entretien des sentiers de motoneiges.

Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire :

- Le ministère nous confirme que les caractéristiques présentes dans le premier Pacte Rural ont été maintenues en vue de l'application du Pacte Rural pour la période 2007-2008 à 2013-2014 et il précise également que les dépenses associées à certains domaines ne sont pas admissibles.
- Le ministère nous confirme également l'octroi d'une enveloppe de 360 000\$ pour les années 2009-2010 et 2010-2011 dans le cadre du Programme d'aide à la rénovation en milieu rural RénoVillage.

MRC d'Abitibi-Ouest :

La MRC d'Abitibi-Ouest nous transmet deux (2) résolutions qu'elle faisait parvenir au ministre des Ressources Naturelles en octobre 2008 et en avril 2009 par lesquelles elle l'informe :

- Qu'elle n'accepte pas le transfert de la gestion des abris sommaires ainsi que celle des baux de villégiature;
- Qu'elle appuie un projet-pilote de gestion des abris sommaires et baux de villégiature pour la MRC de Témiscamingue.

Accusés réception:

2009-04-24	M. Claude Bécharde, ministre Ressources Naturelles et Faune	Résolution # 047-04-2009 Demande de maintien du CAAF à l'usine de Temlam.
2009-05-06	M. Guy Charland, coordonnateur Fédération Québécoise des Municipalités	Résolution # 044-04-2009 Position de la Fédération Québécoise des Municipalités – Forêt de proximité.

056-05-2009 **PACTE RURAL 2009 – PROJET « TABLE AD HOC EN PROMOTION D’APPARTENANCE »:**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Gaétan Chénier, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Michel Lévesque et unanimement résolu que la MRC d’Abitibi présente une demande d’aide financière dans le cadre du Pacte Rural pour le projet « Table ad hoc en promotion d’appartenance » et d’autoriser Monsieur Michel Roy, directeur général, à signer tout document à cet effet.

ADOPTÉE

057-05-2009 **PACTE RURAL 2009 – PROJETS À CARACTÈRE TERRITORIAL :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Jean-Yves Gingras, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Jean-Pierre Naud et unanimement résolu d’accepter que les projets suivants soient déposés à titre de projets à caractère territorial dans le cadre du Pacte Rural :

Société de mise en valeur du bois de la MRC d’Abitibi	Stratégie de mise en valeur du bois
Club Nautique Inc.	Développement récréo-touristique de la Marina Paré
Club d’Archers d’Amos	Cible 3D
L’Arche	Soutien aux personnes déficientes
Mobilisation Espoir Jeunesse	Mobilisation Espoir Jeunesse 2009
CPE Arlequin et Colombine	Améliorations locatives
Génies en Herbes	Jeux Abitibiques
Support aux aînés de l’Harricana	Travail de milieu
Productions du Raccourci Inc.	Circuit historique
MRC d’Abitibi	Table ad hoc en sentiment d’appartenance

ADOPTÉE

058-05-2009 **CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT ABITIBI – CONSEIL D’ADMINISTRATION – REPRÉSENTANTS :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté René Martineau, appuyé par Madame la conseillère de comté Micheline Bureau et unanimement résolu de retenir les candidatures des personnes suivantes pour siéger sur le Conseil d’Administration du Centre Local de Développement Abitibi :

M. Luc Fortin	Affaires
M. Jacques Trudel M. Rosaire Guénette	Municipal
M. Simon Simard Mme. Élixa Tanguay M. Jean-Louis Marcoux Mme. Vanessa Chandonnet	Agriculture, Autochtone, Commerces et services, Communautaire, Communications, Construction et services connexes, Culture art et Patrimoine, Développement local et régional, Environnement, Forêt, Manufacturier, Mines, Ressource hydrique, Santé, Tourisme et Loisirs, Transport, Innovation et Recherche.

ADOPTÉE

059-05-2009 **RÈGLEMENT NUMÉRO 104 CONCERNANT LES NUISANCES SUR LES TERRITOIRES DES TNO LAC-CHICOBI (GUYENNE) ET LAC-DESPINASSY – AVIS DE MOTION :**

Monsieur le conseiller de comté Réal Nolet donne avis de motion de l’adoption, lors d’une séance ultérieure, de l’adoption du règlement numéro 104 « Concernant les nuisances sur les territoires des TNO Lac-Chicobi (Guyenne) et Lac-Despinassy ».

ADOPTÉE

SÉCURITÉ INCENDIE – L’INFO-SCHÉMA :

Les maires sont invités à prendre connaissance de L’Info-Schéma, 20^e édition, Mai 2009.

060-05-2009 **COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE – REPRÉSENTANTS :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Clément Turgeon, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Michel Lévesque et unanimement résolu de nommer les représentants suivants pour siéger sur le Comité Consultatif Agricole :

- Monsieur Denis Chandonnet, représentant de la ville d’Amos ;
- Monsieur Mario Meilleur, représentant de l’UPA Est Abitibi.

Le mandat de ces représentant aura une durée de trois (3) ans et se terminera donc en en 2012.

ADOPTÉE

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 95 « RÉGISSANT LES MATIÈRES RELATIVES À L'ÉCOULEMENT DES EAUX DES COURS D'EAU DE LA MRC D'ABITIBI » - DÉPÔT :

Monsieur Normand Grenier, directeur du Service d'Aménagement, invite les maires à prendre connaissance du projet de règlement numéro 95 « Régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC d'Abitibi » lequel remplacera le règlement numéro 91.

Les changements effectués ont pour but d'alléger le règlement et de le bonifier.

Les maires sont invités à communiquer avec le personnel de la MRC d'Abitibi pour toute question et commentaire.

Le règlement sera inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale des maires du 10 juin prochain en vue de son adoption et ce, avec dispense de lecture puisque tous les maires en ont une copie dans leur dossier.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS – TOURNÉE DE CONSULTATION RÉGIONALE SUR LES SENTIERS TRANSQUÉBEC DES VÉHICULES HORS ROUTES (VHR) :

La Conférence Régionale des Élus de l'Abitibi-Témiscamingue invite toutes les personnes intéressées à une consultation sur les tracés de sentiers de véhicules hors routes Transquébec identifiés par la Table de concertation des véhicules hors routes (VHR).

L'objectif de la consultation vise à bonifier la planification proposée par la Table de concertation des VHR et à s'assurer que le contenu général de cette planification couvre adéquatement l'ensemble des préoccupations des territoires et des utilisateurs en vue de bâtir un réseau de sentiers stable pour l'avenir.

Cette consultation se tiendra le 19 mai prochain à compter de 19h00 à l'Hôtel des Eskers d'Amos.

Monsieur Normand Grenier, directeur du Service d'Aménagement, présentera d'ailleurs lors de cette consultation, l'état du dossier pour le territoire de la MRC d'Abitibi.

RENCONTRE DES MEMBRES DE LA CONVENTION D'AMÉNAGEMENT FORESTIER (CvAF) DE LA MRC D'ABITIBI :

Puisqu'il est nécessaire de réviser le budget du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux, une rencontre des membres de la convention d'aménagement forestier (CvAF) de la MRC d'Abitibi doit se tenir afin d'être en mesure de présenter, pour adoption, les prévisions budgétaires révisées lors de l'Assemblée Générale des maires du 10 juin prochain.

Il est donc convenu de tenir cette rencontre le 19 mai prochain à compter de 17h30 dans la salle « Marcel Massé » de la MRC d'Abitibi.

CONVENTIONS D'AMÉNAGEMENT FORESTIER (CvAF) – DÉPÔT DES PLANS ANNUELS :

Compte tenu que Norbord a réduit de beaucoup ces besoins en approvisionnements, cet état de fait aura pour conséquence de réduire de beaucoup les revenus estimés de la vente de bois pour l'année 2009-2010. Donc, afin de réviser le budget du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux les municipalités gestionnaires d'une convention d'aménagement forestier (CvAF) doivent faire parvenir à la MRC d'Abitibi, d'ici le 22 mai prochain, leur Plan annuel précisant les volumes de bois (résineux et feuillu) qu'elles sont assurées de livrer aux usines pour 2009-2010.

POSITION DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – FORÊT DE PROXIMITÉ – SUIVI :

Nous avons transmis à la Fédération Québécoise des Municipalités ainsi qu'au Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune la résolution numéro 044-04-2009 adoptée par l'Assemblée Générale des maires par laquelle les municipalités de la MRC d'Abitibi souhaitent :

- Être consultées avant que la FQM ne prenne position en leurs noms auprès du Gouvernement;
- Prendre connaissance du contenu de tout projet pilote avant qu'il ne soit mis sur pied;
- Avoir l'opportunité de se prononcer quant au mode de gestion;
- Finalement, avoir la liberté d'adhérer ou non à un modèle privilégiant les MRC comme plate forme pouvant recevoir la gestion de la forêt de proximité.

Monsieur Farid Harouni de la Fédération Québécoise des Municipalités, a communiqué avec Monsieur Michel Roy, directeur général, pour l'informer que les dernières informations qu'il a

eues sont à l'effet que le Gouvernement s'apprête à présenter ses orientations dans le dossier de « Forêt de proximité » et qu'il devrait privilégier les collectivités locales, les MRC, et les Autochtones comme destinataires de cette responsabilité.

Les maires sont également invités à prendre connaissance d'un document étant la synthèse des résultats obtenus dans les six (6) groupes de travail sur la réforme du régime forestier et remis le 5 mai 2009, à Monsieur Claude Béchar, ministre des Ressources Naturelles et de la Faune. Les groupes de travail étaient formés de représentants des organismes suivants :

- L'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec;
- L'Association nationale des camionneurs artisans inc.;
- L'Association des producteurs de copeaux du Québec;
- L'Association des propriétaires de machinerie forestière du Québec;
- Le Conseil de l'industrie forestière du Québec;
- La Fédération des pourvoires du Québec;
- La Fédération québécoise des coopératives forestières;
- La Fédération québécoise des municipalités;
- La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec;
- Le Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec;
- Le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier;
- L'Union des municipalités du Québec;
- Zecs-Québec;
- FPIinnovations.

061-05-2009 **APPUI À LA RELANCE D'ABITIBI BOWATER (papetière) D'AMOS :**

ATTENDU qu'Abitibi Bowater s'est placée dernièrement, sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers;

ATTENDU qu'Abitibi Bowater est la seule usine de papier journal située sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue;

ATTENDU que l'usine de papier journal injecte directement dans l'économie régionale plus de 60 millions de dollars par année;

ATTENDU que les retombées économiques indirectes bénéficient, de près ou de loin, à l'ensemble du développement des municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue;

ATTENDU que cet état de fait (protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers), obligera les dirigeants de cette entreprise à poser des gestes à court terme pour relancer leurs activités : restructuration, diversification, fermeture d'usine, qui dans tous les cas, se traduiront par des pertes d'emplois qui auront des effets socioéconomiques désastreux pour notre région;

ATTENDU qu'advenant la fermeture de l'usine de papier journal d'Amos, il y aura un effet direct sur les scieries de notre région concernant l'écoulement de leurs copeaux;

À ces causes et bien d'autres; il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Jean-Yves Gingras, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Réal Nolet et unanimement résolu que la MRC, d'Abitibi prenne position et offre son entière collaboration à la Conférence Régionale des Élus de l'Abitibi-Témiscamingue et aux députés régionaux pour former un front commun pour soutenir la relance de cette usine de papier journal de l'Abitibi-Témiscamingue.

ADOPTÉE

062-05-2009 **LOISIR ET SPORT ABITIBI-TÉMISCAMINGUE – REPRÉSENTANT :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Jean-Yves Gingras, appuyé par Madame la conseillère de comté Micheline Bureau et unanimement résolu de déléguer Monsieur Lionel Pelchat, maire de la municipalité de Barraute, pour représenter la MRC d'Abitibi sur le Conseil d'Administration de Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue.

Le mandat de notre représentant aura une durée de deux (2) ans et se terminera donc en 2011.

ADOPTÉE

063-05-2009 **COMITÉ DE MAXIMISATION DES PROJETS MAJEURS D'HYDRO-QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (COMAXAT) – REPRÉSENTANT :**

Il est proposé par Madame la conseillère de comté Micheline Bureau, appuyée par Monsieur le conseiller de comté Gaétan Chénier et unanimement résolu de déléguer Monsieur Luc Fortin, chef de services gestion et développement des affaires pour le Groupe Stavibel, pour représenter la MRC d'Abitibi sur le Comité de maximisation des projets majeurs d'Hydro-Québec en Abitibi-Témiscamingue (COMAXAT).

ADOPTÉE

AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DE L'ABITIBI – REPRÉSENTANTS :

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Jacques Trudel, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Gaétan Chénier et unanimement résolu de nommer les personnes suivantes pour représenter la MRC d'Abitibi sur l'Agence Régionale de mise en valeur des forêts privées de l'Abitibi :

- Mme. Micheline Bureau, mairesse de La Morandière (déléguée) ;
- M. Jean-Pierre Naud, maire de Berry (substitut) ;
- M. Michel Lévesque, maire de La Corne;
- M. Maurice Godbout, maire de Saint-Dominique-du-Rosaire ;
- M. Rosaire Guénette, maire de Champneuf.

ADOPTÉE

TOURISME ABITIBI-TÉMISCAMINGUE – REPRÉSENTANTS :

Les maires sont informés que Tourisme Abitibi-Témiscamingue tiendra son Assemblée Générale annuelle le 8 juin prochain à Rouyn-Noranda et qu'à cette occasion, des élections auront lieu pour choisir des administrateurs dont deux (2) pour la MRC d'Abitibi.

Les personnes intéressées sont donc invitées à soumettre leurs candidatures à Tourisme Abitibi-Témiscamingue.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – DÉLÉGUÉS AU CONGRÈS 2009 :

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Clément Turgeon, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Réal Nolet et unanimement résolu de déléguer les personnes suivantes pour participer au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités qui se tiendra les 24, 25 et 26 septembre 2009 au Centre des congrès de Québec :

- M. Jacques Riopel, préfet;
- M. Rosaire Guénette, maire de Champneuf;
- M. Gaétan Chénier, maire de Saint-Mathieu-d'Harricana;
- M. Lionel Pelchat, maire de Barraute;
- M. Maurice Godbout, maire de Saint-Dominique-du-Rosaire;
- M. Michel Roy, directeur général;
- Mme. Doris Jubinville, directrice générale adjointe.

Les frais seront assumés par la MRC d'Abitibi.

ADOPTÉE

RÉSEAU LARGE BANDE :

Les maires font part des questionnements qu'ils ont ainsi que des problèmes rencontrés relativement au réseau d'infrastructure à large bande (Programme Villes et Villages branchés).

Certaines municipalités ont déposé des projets au Pacte Rural pour se doter de tour de distribution.

De plus, il est de nouveau précisé que les municipalités doivent attendre l'autorisation de la ministre des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, Madame Nathalie Normandeau, pour pouvoir utiliser la fibre optique de Villes et Villages branchés.

INFORMATIONS:

Les maires sont invités à prendre connaissance des documents suivants:

- Ministère des Transports – Bilan des investissements 2008-2009;
- Communiqué de la Conférence Régionale des Élus de l'Abitibi-Témiscamingue – Programme de participation régionale à la valorisation des forêts;
- Communiqué de Postes Canada – Évaluation préventive de la sécurité de la livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales – MRC d'Abitibi (la MRC demandera à Mme. Lyne Brien de Postes Canada de venir rencontrer les maires le 10 juin prochain);
- Communiqué sur Portail Québec – Politique Nationale de la Ruralité 2007-2014 – Près d'un million de dollars pour lancer des projets de laboratoires ruraux;
- Communiqué du MAMROT – Autorités municipales, appel à la vigilance! Assurez-vous d'avoir votre Plan particulier d'intervention en cas de pandémie d'influenza;
- Article de l'Écho Abitibien – La ville de la Sarre poursuivie pour 520 611\$;
- Publication Eau Courant du CLD Abitibi, édition de mai 2009.

066-05-2009 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Gaétan Chénier, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Gilles Labbé et unanimement résolu que l'assemblée soit levée à 22h05.

ADOPTÉE

Jacques Riopel,
Préfet.

Michel Roy,
Directeur général.